

# Conditions d'utilisation des Pass Découverte 2025-2026

Valable du 13/12/2025 à la fermeture hivernale des domaines skiables,  
ainsi que sur les dates d'ouvertures estivales.

Les journées découverte sont nominatives et incessibles.

Les journées découverte non utilisées ne pourront être reportées.

Elles seront délivrées uniquement aux clients détenteurs de forfaits saison et année des stations partenaires et sur présentation de leur forfait en cours de validité, de leur justificatif d'achat ainsi que d'une pièce d'identité.

L'offre est concernée des validités journées piétons et/ou VTT, au choix de chaque station.  
Pour les détenteurs d'un forfait annuel, les stations visitées en été pourront être à nouveau visitées en hiver, et inversement.

## Liste des stations partenaires

- Bernex
- Domaines skiables de Chamonix (voir cas particuliers)
- Hirmentaz / Bellevaux
- La Clusaz
- Le Grand-Bornand
- Les Brasses
- Les Habères
- Les Houches
- Les Contamines Montjoie/Hauteluce
- Les 3 Villages, Mont saxon, Le reposoir, Nancy/Romme.
- Manigod
- Praz de Lys - Sommand
- Passy / Plaine Joux
- Semnoz
- Thollon les Memises

### Les Portes du Soleil

- Abondance
- La Chapelle d'Abondance
- Avoriaz 1800
- Châtel
- Morzine,
- Les Gets,
- Torgon Chalet Neuf
- Saint Jean d'Aulps / Roc d'Enfer
- Portes du soleil Suisse (Morgins, Champéry, Les Crosets, Champoussin)

### Evasion Mont-Blanc :

- Les portes du Mont Blanc (Combloux, Megève/Jailliet, La Giettaz),
- Cordon
- Megève
- St-Gervais, St-Nicolas de Véroce.

### Grand Massif :

- Flaine, Les Carroz, Morillon, Samoëns, Sixt

## Liste des stations partenaires en Savoie

### Espace Diamant :

- Praz-sur-Arly, Flumet, Notre Dame de Bellecombe
- Crest-Voland/Cohennoz
- Les Saisies
- Arêches Beaufort

## **Coupon 100% : Pour tout forfait à partir de 340€**

Forfait Saison : 1 journée de ski dans 5 stations différentes.

Forfait Année : 1 journée de ski dans 5 stations différentes et 1 journée été dans 3 stations différentes.

Les clients pourront bénéficier à la caisse des Remontées Mécaniques de la station choisie (excepté la station émettrice et le Massif de provenance), d'un forfait de ski ou VTT journée offert ou d'un tarif préférentiel (voir **CAS PARTICULIERS**)

### **CAS PARTICULIERS**

#### **Domaines skiables de Chamonix :**

**Coupon 100 %** " Chamonix Le Pass " 1 jour : offert ou " Mont-Blanc Unlimited " 1 jour : 70,00 € (Jusqu'au 3 mai 2026)

#### **Domaine Skiable du Grand Massif :**

##### **Coupon 100%**

HIVER : une visite unique par porteur pendant la saison sur le domaine skiable relié du Grand Massif (Flaine, Les Carroz, Morillon, Samoëns, Sixt).

ETE : une visite unique par porteur pendant la saison sur le domaine Grand Massif (Flaine, Les Carroz, Morillon, Samoëns).

---

## **Coupon 50% : Pour tout achat entre 150 € et 339 €**

Forfait Saison : 1 journée de ski dans 5 stations différentes.

Forfait Année : 1 journée de ski dans 5 stations différentes et 1 journée été dans 3 stations différentes.

Les clients pourront bénéficier à la caisse des Remontées Mécaniques de la station choisie (excepté la station émettrice et le Massif de provenance) d'un tarif préférentiel (jusqu'à moins 50% du tarif public adulte).

### **CAS PARTICULIERS**

#### **Domaines skiables de Chamonix :**

**Coupon 50 %** " Chamonix Le Pass " 1 jour : 37,00 € ou " Mont-Blanc Unlimited " 1 jour : 90,00 € (Jusqu'au 3 mai 2026)

HIVER : une visite unique par porteur pendant la saison sur l'un des domaines skiables suivants :

Brévent-Flégère - Grands Montets - Balme « Tour – Vallorcine »

ETE : une visite unique par porteur piéton / VTT pendant la saison sur l'un des domaines suivants :

Brévent - Flégère - Balme « Tour – Vallorcine »

## **Les stations suivantes proposeront un forfait offert dans tous les cas :**

- Hirmentaz-Bellevaux
- Les Brasses
- Semnoz
- Passy / Plaine Joux

## **Mentions supplémentaires pour les stations partenaires :**

### **Import des fichiers clients**

Pour tous les forfaits vendus en avant saison, l'import de la database doit être fait au plus tard le vendredi 5 décembre.

Pour tous les forfaits vendus en cours de saison, l'import doit être fait régulièrement afin de ne pas pénaliser les clients.

### **Procédure en cas de client non trouvé**

Afin de s'harmoniser, toutes les stations s'entendent pour contacter la station émettrice du forfait lorsque l'on ne parvient pas à trouver un client dans la base de données. Dès que la station confirme que le client à droit au Pass découverte, le forfait peut être délivré en caisse et le coupon validé sur le back-office dès que le client est importé.

### **CAS PARTICULIERS**

Pour les stations GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES, voici leur fonctionnement :

- **Abonné Saison référencé (majoritaire) > émission d'une gratuité / ou un forfait à 50% conformément au processus commun**
- Abonné Saison **non référencé** (rare) > appel à la station de référence
  - Cas 1 (possible) : **indisponibilité** de la station de référence
    - ACTION 1 = **REGLEMENT DU FORFAIT ET PRISE DE COORDONNEES**
    - ACTION 2 = RECLAMATION PAR L'ABONNE AUPRES DE LA STATION DE REFERENCE
    - ACTION 3 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION DE REFERENCE (CREATION DE L'ABONNE)
    - ACTION 4 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION EMETTRICE (AFFECTATION DE LA CONSOMMATION SI CREDIT DISPONIBLE)
    - ACTION 5 = (SI CREDIT DISPONIBLE EN 4) RECLAMATION ET REMBOURSEMENT DU FORFAIT ACHETE PAR LA STATION EMETTRICE
  - Cas 2 (peu possible) : abonné **non trouvé** par la station de référence (qui n'est en fait pas la bonne)
    - ACTION 1 = **REGLEMENT DU FORFAIT ET PRISE DE COORDONNEES**
    - ACTION 2 = RECLAMATION AUPRES DE LA STATION DE REFERENCE
    - ACTION 3 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION DE REFERENCE (CREATION DE L'ABONNE)
    - ACTION 4 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION EMETTRICE (AFFECTATION DE LA CONSOMMATION SI CREDIT DISPONIBLE)
    - ACTION 5 = (SI CREDIT DISPONIBLE EN 4) RECLAMATION ET REMBOURSEMENT DU FORFAIT ACHETE PAR LA STATION EMETTRICE
  - Cas 3 (fréquent) : abonné **trouvé** mais non implémenté dans la BDD commune par la station de référence
    - ACTION 1 = EMISSION D'UNE GRATUITE ET PRISE DE COORDONNES
    - ACTION 2 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION DE REFERENCE (CREATION DE L'ABONNE)

- ACTION 3 = MISE A JOUR DE LA BDD PAR LA STATION EMETTRICE (AFFECTATION DE LA CONSOMMATION SI CREDIT DISPONIBLE)
- ACTION 4 = RAPPORT DE DYSFONCTIONNEMENT SI LES DELAIS DE RESOLUTIONS DES ACTIONS 2 ET 3 ONT ETE TROP LONGS ET LES CREDITS DEJA UTILISES PAR AILLEURS PAR L'ABONNE